

POLITIQUE $\frac{2020}{2030}$



Municipalité amie des aînés de la MRC de Charlevoix

Municipalité de Saint-Hilarion



Table des matières

CONTEXTE	2
Démarche	2
Objectifs	3
Définition de terme « aîné »	3
Valeurs	4
Principes MADA	4
Champs d’action MADA	5
Portrait statistique des personnes de 50 ans et plus	7
Plan d’action 2020-2030	11
Participation et contribution	17
COMITÉ DE SUIVI MADA 2020-2030	18
ANNEXE 1 BOTTIN DES RESSOURCES DISPONIBLES	19

CONTEXTE

En 2014, les municipalités de la MRC de Charlevoix ont adopté leur premier plan d'action visant le vieillissement actif et la santé chez les personnes âgées. L'ensemble de ces plans a été regroupé dans la politique Municipalité Amie Des Aînés (MADA) de la MRC (2014-2016). En 2019, un processus de mise à jour a été entrepris. La politique MADA 2020-2030 permettra de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des aînés dans la MRC de Charlevoix. Elle sera mise en ligne sur ce site : www.mrccharlevoix.ca

DÉMARCHE

Le mandat de mettre à jour les politiques MADA a été confié à Mme Carolane Perreault-Dufour, agente de liaison et de mobilisation municipale pour Développement social intégré (DSI) Charlevoix, ainsi qu'à Mme Émilie Dufour, conseillère en développement social pour la MRC de Charlevoix.

Le portrait statistique des aînés de la MRC a d'abord été actualisé.

Un bilan des plans d'action municipaux MADA (2014-2016) a été réalisé avec les équipes municipales, qui ont dégagé les avancées réalisées et les défis rencontrés jusqu'en 2019.

Le comité de pilotage MADA de la MRC s'est rencontré pour recevoir et compléter le portrait statistique et les bilans des plans d'action municipaux. Cette rencontre a aussi permis de préciser les prochaines étapes de la mise à jour de la politique.

Les municipalités ont créé des comités de travail constitués d'environ 4 personnes (conseiller/ère responsable, membre de la FADOQ, membre de l'équipe municipale, citoyens impliqués, etc.). Ceux-ci ont élaboré les nouveaux plans d'action municipaux, qui furent bonifiés grâce à des rencontres citoyennes consultatives, des sondages complétés par téléphone ou lors de rencontres-clients réalisées par l'Agence Vivre chez soi.

Des membres du comité MADA ont travaillé sur le plan d'action MADA de la MRC de Charlevoix et ont bonifié/validé la politique MADA 2020-2030.

Les conseils municipaux et le conseil des maires de la MRC de Charlevoix ont adopté les plans d'action et la politique MADA de la MRC 2020-2030.

Les Municipalités sont soutenues dans la mise en œuvre des actions et un suivi sera effectué par le comité MADA de la MRC, dont la composition a été actualisée.

OBJECTIFS

Pourquoi une démarche MADA ?

La finalité de la démarche MADA est de créer une culture d'inclusion sociale, et ce, peu importe l'âge des individus et leurs capacités. La mise en œuvre des plans d'action MADA vise à soutenir le vieillissement actif et en santé des aînés.

Une municipalité MADA :

- Met un frein à l'âgisme ;
- Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;
- Agit de façon globale et intégrée ;
- Favorise la participation des aînés ;
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

(Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche MADA, 2^e édition)

DÉFINITION DE TERME « AÎNÉ »

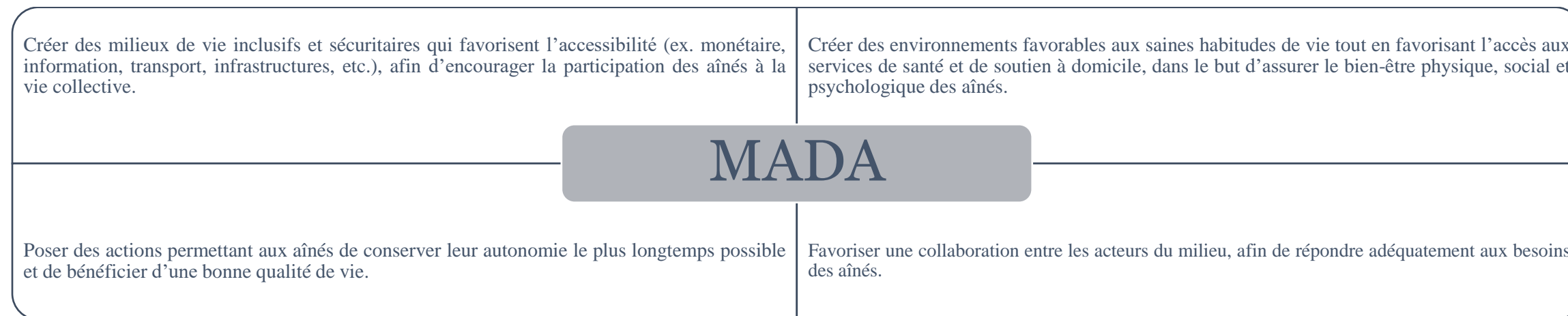
Dans le processus de mise à jour de la politique MADA de la MRC de Charlevoix, il a été convenu de se baser sur la définition du terme « aîné » du site internet Aînés Canada, soit : « une personne âgée de 55 ans et plus ».



VALEURS

La politique MADA de la MRC de Charlevoix s'appuie sur le concept de vieillissement actif. Celui-ci fait référence au processus qui vise à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité et ainsi améliorer et accroître la qualité de vie des aînés.

PRINCIPES MADA



CHAMPS D’ACTION MADAGuide d’accompagnement pour la réalisation
de la démarche MADA

2e édition

Dans le cadre de la nouvelle politique MADA qui s’échelonne sur dix ans, la MRC de Charlevoix cible neuf champs d’action

Habitat et milieu de vie	Respect et inclusion sociale
<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une diversité dans les types d’habitations • Soutenir les aînés dans l’adaptation et l’entretien de leur domicile • Maintenir les services de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les relations intergénérationnelles • Contrer l’isolement, l’âgisme, la discrimination envers les aînés et les inégalités socioéconomiques
Transport et mobilité	Espaces extérieurs et bâtiments
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des services de transports collectifs, adaptés et partagés • Encourager les déplacements actifs sécuritaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des espaces extérieurs et bâtiments publics universellement accessibles
Loisirs	Santé et services sociaux
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre d’activités de loisirs sportifs, récréatifs, culturels, spirituels et de socialisation • Favoriser l’accessibilité des activités et équipements de loisirs aux aînés 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les saines habitudes de vie • Offrir un soutien aux proches aidants • Soutenir, développer et faire connaître les services de santé et les services de soutien à domicile
Participation sociale	Communication et information
<ul style="list-style-type: none"> • Encourager et valoriser l’implication bénévole et l’engagement citoyen des aînés • Soutenir le maintien d’activités de travail ou de mentorat 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser l’information pertinente aux aînés de façon à ce qu’elle soit accessible et lisible • Permettre aux aînés de développer leurs habiletés en littératie
Sécurité	
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la prévention, la surveillance et les interventions adéquates par les services de polices et d’incendies, de même que la sécurité civile • Favoriser la bienveillance envers les aînés. 	



MADA



PORTRAIT STATISTIQUE DES PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS

La MRC de Charlevoix en quelques chiffres

Superficie	3763,22 km ²
Population	12 997 habitants
Nombre de municipalités	6
Âge médian	52,8 ans
Proportion des 55 ans et plus	46,5 %
Proportion des femmes de 55 ans et plus	51,2 %
Proportion des hommes de 55 ans et plus	48,8 %
Revenu après impôt médian parmi les bénéficiaires (\$)	27 556 \$

Statistique Canada, recensement 2016

Population totale et nombre d'aînés de 55 ans et plus de la MRC de Charlevoix, 2016

Municipalités	Population	Nombre de personnes âgées de 55 ans et plus	%
L'Isle-aux-Coudres	1 143	685	59,9 %
Les Éboulements	1 331	640	48,1 %
Baie-Saint-Paul	7 146	3 365	47,1 %
Petite-Rivière-Saint-François	814	370	45,5 %
Saint-Urbain	1 373	560	40,8 %
Saint-Hilarion	1 127	400	35,5 %
MRC de Charlevoix	12 997	6045	46,5 %

Statistique Canada, recensement 2016

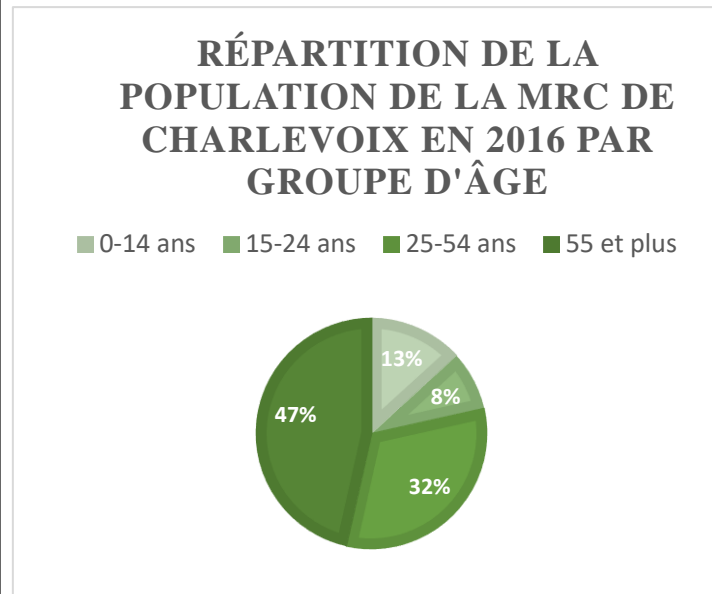
Dans la MRC de Charlevoix, près de la moitié des résidents ont 55 ans et plus. Dans la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, les aînés représentent 60 % de la population, alors que dans la municipalité de Saint-Hilarion, ils représentent 35,5 %. Le plus grand nombre d'aînés vit à Baie-Saint-Paul qui compte 55,6 % de la population totale d'aînés de la MRC de Charlevoix.

Variation en pourcentage de la proportion des personnes âgées de 55 ans et plus, entre 2011 et 2016

Municipalités	Proportion en % d'aînés en 2011	Proportion en % d'aînés en 2016	Variation
L'Isle-aux-Coudres	54,7 %	59,9 %	+ 5,2 %
Les Éboulements	41,4 %	48,1 %	+ 6,7 %
Baie-Saint-Paul	42,4 %	47,1 %	+ 4,7 %
Petite-Rivière-Saint-François	41,7 %	45,5 %	+ 3,8 %
Saint-Urbain	37,7 %	40,8 %	+ 3,1 %
Saint-Hilarion	31,3 %	35,5 %	+ 4,2 %
MRC de Charlevoix	41,9 %	46,5 %	+ 4,6 %
Province de Québec	29,7 %	33,0 %	+ 3,3 %

Dans la MRC de Charlevoix, le nombre de personnes âgées de 55 ans et plus a augmenté de 4,6 % en 5 ans. La municipalité des Éboulements détient l'augmentation la plus élevée avec 6,7 %, suivie de L'Isle-aux-Coudres, dont le pourcentage d'augmentation est de 5,2 %. La tendance au vieillissement est beaucoup plus rapide dans Charlevoix que dans l'ensemble du Québec. En 2011, la proportion d'aînés dans la MRC

de Charlevoix dépassait celle du Québec qui était de 12 %, tandis qu'en 2016, ce dépassement était de 13,5 %.



Ce graphique permet de comparer la proportion des différentes tranches d'âge. On constate ainsi un écart important entre les 15-24 ans, qui composent seulement 8 % de la population, et les 55 ans et plus, qui forment tout près de la moitié de la population totale de la MRC de Charlevoix.

Statistique Canada, recensement 2016

Âge médian des municipalités de la MRC de Charlevoix, en 2011 et 2016

Municipalités	Âge médian en 2011	Âge médian en 2016	Variation
L'Isle-aux-Coudres	57,4	60,5	+ 3,1
Les Éboulements	51	53,5	+ 2,5
Baie-Saint-Paul	51	53,1	+ 2,1
Petite-Rivière-Saint-François	50,2	52,4	+ 2,2
Saint-Urbain	49,1	48,8	- 0,3
Saint-Hilarion	44,9	46,1	+ 1,2
MRC de Charlevoix	50,7	52,8	+ 2,1
Province de Québec	41,9	42,5	+ 0,6

Statistique Canada, recensement 2016

L'âge médian permet de séparer la population en deux groupes égaux. La moitié des individus a un âge inférieur à ce chiffre et l'autre moitié a un âge supérieur. Dans la MRC de Charlevoix, en 2016, l'âge médian était de 52,8 ans. Il avait augmenté de 2,1 ans en comparaison avec 2011. Entre 2011 et 2016, chaque municipalité a vu son âge médian augmenter, à l'exception de Saint-Urbain qui a connu une légère diminution (-0,3 an). C'est à L'Isle-aux-Coudres que l'âge médian a le plus augmenté, passant de 57,4 à 60,5 ans (+3,1). En 2016, on constate une différence de 10 ans entre l'âge médian de la MRC de Charlevoix et celui de la province de Québec.

Ménages privés selon l'âge du principal soutien du ménage, pour la MRC de Charlevoix, 2016

Total – Ménages privés selon l'âge du principal soutien du ménage – Données-échantillons (25%)	
15 à 24 ans	90
25 à 34 ans	540
35 à 44 ans	700
45 à 54 ans	900
55 à 64 ans	1465
65 à 74 ans	1215
75 à 84 ans	655
85 ans et plus	225

Statistique Canada, recensement 2016

Dans la MRC de Charlevoix, 61,59 % des ménages privés ont comme principal soutien un individu de 55 ans et plus. Cette personne est désignée pour effectuer le paiement du loyer ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité ou des autres services ou services publics pour le logement (Statistique Canada, recensement 2016). Cette information révèle que les besoins en soutien à domicile sont importants et continueront d'augmenter dans la MRC de Charlevoix.

Fréquence (%) du faible revenu fondée sur la Mesure de faible revenu après impôts, pour la MRC de Charlevoix et selon le sexe, 2015

	Total (%)	Sexe masculin (%)	Sexe féminin (%)
Fréquence du faible revenu fondée sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl) (%)	11,8	10,6	13,0
0 à 17 ans	6,1	6,8	5,9
0 à 5 ans	6,8	4,8	8,6
18 à 64 ans	9,2	9,6	8,9
65 ans et plus	21,0	15,6	26,0

Statistique Canada, recensement 2016

Dans la MRC de Charlevoix, 21 % des personnes de 65 ans et plus vivent avec un faible revenu après impôt. Avec une analyse différenciée selon les sexes, on constate que 26 % des femmes de 65 ans et plus vivent avec un faible revenu, alors 15,6 % des hommes sont touchés par cette réalité.

État matrimonial pour la population âgée de 15 ans et plus, selon le sexe, 2016

États matrimoniaux	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Jamais Marié	2 800	1 575	1 225
Séparé	145	70	75
Divorcé	715	335	375
Veuf	900	225	675
Total non marié et ne vivant pas en union libre	4 570	2 215	2 355

Statistique Canada, recensement 2016

Dans ce tableau, on constate que les femmes représentent 75 % du nombre total de personnes veuves dans la MRC. Sachant que les personnes veuves sont généralement des aînés et que 26 % des femmes de 65 ans et plus vivent avec un faible revenu, on peut conclure que les femmes aînées vivent davantage seules et avec un revenu moindre, que les hommes aînés de la MRC de Charlevoix.

Plan d'action 2020-2030

1. Champ d'action : habitat et milieu de vie

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
1.1 Soutenir le maintien à domicile des aînés de la municipalité.	1.1.1 Collaborer avec la Maison des jeunes et le CJE (coopérative jeunesse) pour offrir des services d'entretien abordables pour les aînés.
1.2 Favoriser l'habitation intergénérationnelle.	1.2.1 Évaluer ce qui peut être développé pour faciliter l'accessibilité à l'habitation intergénérationnelle. 1.2.2 Développer un ou des projets d'habitation intergénérationnelle.
1.3 Favoriser l'accueil de nouveaux commerces et services de proximité.	1.3.1 Développer une stratégie d'attractivité pour offrir aux aînés une plus grande variété de commerces et services de proximité (ex. : petite pharmacie, comptoir vestimentaire, restaurant ouvert à l'année, etc.).

2. Champ d'action : transport et mobilité

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
2.1 Sécuriser les déplacements actifs dans la municipalité.	<p>2.1.1 Revoir l'aménagement des trottoirs de plusieurs rues (ex. : Maisonneuve, chemin Cartier, Chemin principal, Route 138, etc.), afin que les aînés puissent se déplacer en sécurité.</p> <p>2.1.2 Sensibiliser les automobilistes et les autres utilisateurs des routes à respecter les limites de vitesse.</p>
2.2 Encourager et faciliter l'accès au transport en commun.	<p>2.2.1 S'assurer que les arrêts pour le transport collectif soient facilement accessibles aux aînés de la municipalité.</p> <p>2.2.2 Informer les aînés des services de transport disponibles pour eux et de la marche à suivre pour y avoir accès.</p>

3. Champ d'action : respect et inclusion sociale

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
3.1 Briser l'isolement des aînés plus vulnérables, favoriser leur intégration et les accompagner vers les services.	<p>3.1.1 Faciliter le travail de l'intervenante de milieu de vie inclusif du Centre communautaire Pro-Santé dont le mandat est de joindre les personnes isolées et vulnérables dans les municipalités, pour les accompagner vers les ressources.</p> <p>3.1.2 Créer une liste de contacts « aînée », afin de joindre tous les aînés lorsque nécessaire.</p> <p>3.1.3 Organiser des journées « jumelage », où un aîné habitué en accompagne un plus isolé à une activité sociale ou de loisir.</p> <p>3.1.4 Organiser et publiciser des conférences thématiques qui favorisent l'interaction entre les aînés.</p>
3.2 Renforcer les liens entre les aînés et les jeunes de la municipalité.	3.2.1 Soutenir le développement d'activités intergénérationnelles et de collaborations entre les organisations qui s'adressent aux aînés et celles qui s'adressent aux jeunes.

4. Champ d'action : Loisirs

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
<p>4.1 Favoriser une offre d'activités de loisir diversifiée.</p>	<p>4.1.1 Soutenir la FADOQ dans le déploiement d'une offre d'activités diversifiées pour les aînés.</p> <p>4.1.2 En collaboration avec la FADOQ, organiser des activités ou des cours artistiques, culturels et sportifs supervisés.</p> <p>4.1.3 Mettre en place un club de marche qui est adapté aux aînés.</p>

5. Champ d'action : participation sociale

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
<p>5.1 Favoriser l'implication bénévole des aînés.</p>	<p>5.1.1 Organiser une fête annuelle pour honorer les bénévoles qui s'impliquent dans la communauté.</p> <p>5.1.2 Valoriser les bienfaits du bénévolat, afin de recruter de nouveaux bénévoles (aînés et plus jeunes) pour les différents services et loisirs (ex. : ski de fond).</p> <p>5.1.3 Publiciser davantage les offres de bénévolat, afin que les aînés connaissent mieux les services et activités dans lesquels ils peuvent s'impliquer.</p>

6. Champ d'action : espaces extérieurs et bâtiments

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
6.1 Favoriser l'accessibilité universelle des lieux fréquentés par les aînés.	6.1.1 Évaluer différents scénarios pour favoriser l'accès aux différents lieux publics et de loisirs pour les aînés à mobilité réduite (ex. : salle de quilles et bibliothèque) et réaliser les scénarios retenus.
6.2 Aménager des espaces extérieurs qui sont adaptés et agréables pour les aînés.	6.2.1 Créer des parcs intergénérationnels dans les développements résidentiels. 6.2.2 Aménager des terrains de jeux pour aînés (ex. : terrains de pétanque avec abris contre le soleil). 6.2.3 Bonifier les aménagements du parc l'Amical, afin de créer un espace intergénérationnel adapté aux besoins des aînés (ex. modules d'entraînements extérieurs, bancs et abris, jeux d'eau, etc.). 6.2.4 Améliorer le terrain de jeux pour enfants et y aménager davantage de bancs et d'espaces d'ombre pour les grands-parents qui accompagnent leurs petits-enfants.

7. Champ d'action : santé et services sociaux

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
<p>7.1 Favoriser le vieillissement en santé dans la municipalité.</p>	<p>7.1.1 Mettre en place un service de popote roulante.</p> <p>7.1.2 Étudier la possibilité d'avoir accès aux services d'un médecin dans la municipalité.</p> <p>7.1.3 Informer les aînés des programmes de santé et de soutien à domicile qui leur sont offerts.</p> <p>7.1.4 Communiquer, par divers moyens, les bienfaits d'adopter de saines habitudes de vie (saine alimentation, activités physiques, etc.).</p> <p>7.1.5 Évaluer la possibilité de mettre en place un service de soutien aux proches aidants ou faire connaître les services qui existent déjà.</p>

8. Champ d'action : communication et information

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
<p>8.1 Améliorer les communications destinées aux aînés.</p>	<p>8.1.1 Améliorer le bulletin municipal, et y ajouter un volet « aîné » et l'envoyer de façon régulière.</p> <p>8.1.2 Saisir différentes occasions de rassemblement pour communiquer des informations aux aînés (ex. : fête annuelle des bénévoles, conférences thématiques, journée jumelage entre aînés).</p> <p>8.1.3 Dans certaines circonstances, utiliser la liste de contacts des aînés pour les rejoindre par téléphone.</p>

9. Champs d'action : sécurité

Objectifs généraux	Actions
9.1 Renforcer la sécurité des aînés à leur domicile et à l'intérieur de la municipalité.	9.1.1 Transmettre des informations de prévention et de sécurité à la maison via le bulletin municipal, la page Facebook, le site web ou lors d'activités et rassemblements. 9.1.2 Sensibiliser les citoyens au respect des règlements municipaux, incluant ceux qui concernent la qualité de vie.

Participation et contribution

Merci à ceux et celles qui ont contribué au développement du plan d'action MADA 2020-2030 de la municipalité de Saint-Hilarion:

- M. Patrick Lavoie, maire
- M. Jean-Claude Junior Tremblay, conseiller municipal responsable du dossier MADA
- Mme Louise Jean, conseillère municipale
- M. Dominique Tremblay, conseiller municipal
- M. Réjean Tremblay, conseiller municipal
- M. Charles-Henri Gagné, conseiller municipal
- M. Benoît Bradet, conseiller municipal
- Mme Nathalie Lavoie, directrice générale de la municipalité
- Mme Roxane Duby, responsable des loisirs jusqu'en décembre 2019
- Membres de la FADOQ et bénévoles dans la municipalité de Saint-Hilarion : M. Claude Dubuc, M. Serge Labranche, M. Laurent Tremblay, Mme Marie Tremblay, Mme Antoinette Tremblay, Mme Thérèse Audet, Mme Micheline Tremblay, M. Clément Tremblay, Mme Pauline Tremblay, Mme Charlotte Tremblay, Mme Jocelyne Tremblay
- La dizaine d'aînés de la municipalité de Saint-Hilarion, qui ont accepté de réaliser un entretien individuel par téléphone ou en personne, permettant de valider le contenu du plan d'action municipal et de le bonifier en suggérant l'ajout des objectifs en italique

COMITÉ DE SUIVI MADA 2020-2030

Élu.e.s responsables MADA	Mme Violette Bouchard, conseillère municipale à L'Isle-aux-Coudres M. Jacques Bouchard, conseiller municipal à Petite-Rivière-Saint-François M. Mario Desmeules, conseiller municipal aux Éboulements M. Jean-Claude Junior Tremblay, conseiller municipal à Saint-Hilarion M. Léonard Bouchard, conseiller municipal à Saint-Urbain Mme Thérèse Lamy, conseillère municipale à la ville de Baie-Saint-Paul
Bureaux municipaux et MRC	M. Philippe Bouchard Dufour, agent de développement économique, touristique et de communication pour la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François Mme Luce-Ann Tremblay, directrice des communications et du développement durable Mme Karine Horvath, directrice générale de la MRC de Charlevoix Mme Émilie Dufour, conseillère en développement social pour la MRC de Charlevoix Mme Mylene Armstrong, conseillère en développement territorial pour la MRC de Charlevoix Mme Gabrielle Coulombe, chargée de projet aux démarches locales MADA
Comités FADOQ, associations citoyennes et organismes	Mme Pauline Harvey, comité FADOQ de Baie-Saint-Paul Mme Suzanne Jean, comité FADOQ de Saint-Hilarion Mme Jocelyne Tremblay, comité FADOQ de Saint-Hilarion Mme Carole Tremblay, comité FADOQ M. Annie Bouchard, directrice générale du Centre communautaire Pro-Santé M. Thibault Hire, directeur général de l'Ancre de l'Isle-aux-Coudres Mme Floore Bruno, intervenante au Centre des Femmes de Charlevoix Mme Francine Thibeault, directrice générale du Club Bon Cœur de Charlevoix M. Serge Gauthier, secrétaire du Club Bon Cœur de Charlevoix
CIUSSS Capitale-Nationale	Mme Anne-Pierre Gagnon, organisatrice communautaire (territoire Charlevoix)
OMH de Baie-Saint-Paul	Mme Marie-Hélène Gagnon, directrice générale

*La MRC de Charlevoix tient à remercier Mme Carolane Perreault-Dufour pour son support structurant au renouvellement de cette Politique; Mme Gabrielle Coulombe pour le travail de mise en page et de correction; et Mme Marie-Hélène Gagnon de l'Office municipale d'habitation de Baie-Saint-Paul ainsi que l'équipe de l'Agence pour vivre chez soi pour leur support à la consultation.

ANNEXE 1 BOTTIN DES RESSOURCES DISPONIBLES



Répertoire regroupant les services disponibles pour les aînés de Charlevoix :



- *Accompagnement-transport*
- *Activités intergénérationnelles*
- *Centre de soutien et répit*
- *Centres communautaires et loisirs*
- *Groupe de défense et recherche*
- *Logements pour aînés*
- *Maintien à domicile*
- *Maltraitance des aînés*



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec